

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2020**

### **Compte rendu**

- 17 actionnaires détenant 9.004.142 actions (soit 96,03 % des actions ayant le droit de vote) et représentant 9.004.142 droits de vote sur les 9.376.074 existants, ont donné pouvoir au Président ou ont voté par correspondance à l'Assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire qui s'est tenue exceptionnellement à huis clos, hors la présence physique des actionnaires, au siège social, 83, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris (75008), compte tenu du contexte d'épidémie de coronavirus (Covid-19) et conformément aux dispositions réglementaires et aux consignes gouvernementales visant les restrictions liées aux rassemblements et déplacements,.
- Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

Les comptes individuels et consolidés de l'exercice 2019 ainsi que l'affectation du résultat ont été approuvés.

L'Assemblée Générale a pris acte de l'absence de nouvelles conventions au cours de l'exercice 2019.

L'Assemblée Générale a, d'une part, renouvelé, pour une durée d'un an, les mandats d'administrateur de Monsieur Michel SAVART et de Madame Marie WIEDMER-BROUDER ainsi que des sociétés Euris, Finatis et Matignon Diderot, représentées respectivement par Madame Odile MURACCIOLE, Monsieur Didier LEVEQUE et Madame Virginie GRIN, d'autre part a reconduit pour une durée d'un an Monsieur Pierre FERAUD dans ses fonctions de censeur.

L'Assemblée Générale a décidé de nommer pour une durée d'un an en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Christian PEENE, démissionnaire, la société Saris, représentée par Monsieur Jean-Luc ZABLOT.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a approuvé les informations mentionnées à l'article L. 225-37-3 I du Code de commerce et la rémunération au titre de l'exercice 2019 du Président-Directeur Général et des mandataires sociaux non exécutifs. L'Assemblée Générale a également approuvé la politique de rémunération pour 2020 du Président-Directeur général et celle à compter de 2020 des mandataires sociaux non exécutifs.

L'Assemblée Générale a renouvelé l'autorisation donnée au conseil d'administration d'acquérir des actions de la société.

L'Assemblée générale a autorisé le Conseil d'administration, pour une durée de 38 mois, à attribuer gratuitement des actions de la Société au bénéfice des membres du personnel salarié de la Société et des sociétés qui lui sont liées, aucun dirigeant mandataire social de la Société ne pouvant être bénéficiaire d'attribution gratuite d'actions conformément à la politique de la Société.

Enfin l'Assemblée Générale a décidé de modifier les statuts de la société tel que proposé et visant principalement à les harmoniser avec de récentes dispositions légales.

Nombre de titres formant le capital social :

9 913 283

Nombre de titres ayant le droit de vote :

9 376 074

Nombre de voix ayant le droit de vote :

9 376 074

## Résultat des votes

FONCIERE EURIS

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 29/05/2020

à huis clos

	Pouvoirs au Président	Vote par correspondance	TOTAL
Nombre d'actionnaires	7	10	24
Nombre de titres	9 002 272	1 870	9 004 142
Nombre de voix	9 002 272	1 870	9 004 142

	RESOLUTIONS		TOTAL DES VOIX EXPRIMEES	POUR		CONTRE		ABSTENTION		RESULTAT
				Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
1/	Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019		9 004 142	99,9931%	9 003 525	0,0069%	617	-	Adoptée	
2/	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019		9 004 142	99,9931%	9 003 525	0,0069%	617	-	Adoptée	
3/	Affectation du résultat		9 004 142	99,9987%	9 004 022	0,0013%	120	-	Adoptée	
4/	Conventions de l'article L.225-38 du Code de Commerce		9 004 142	99,9949%	9 003 685	0,0051%	457	-	Adoptée	
5/	Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Michel SAVART		9 004 142	99,9858%	9 002 866	0,0142%	1276	-	Adoptée	
6/	Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Marie WIEDMER-BROUDER		9 004 142	99,9858%	9 002 866	0,0142%	1276	-	Adoptée	
7/	Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société EURIS, représentée par Madame Odile MURACCIOLE		9 004 142	99,9821%	9 002 529	0,0179%	1613	-	Adoptée	
8/	Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société FINATIS, représentée par Monsieur Didier LEVEQUE		9 004 142	99,9792%	9 002 272	0,0208%	1870	-	Adoptée	
9/	Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société MATIGNON DIDEROT, représentée par Madame Virginie GRIN		9 004 142	99,9821%	9 002 529	0,0179%	1613	-	Adoptée	
10/	Nomination de la société SARIS, représentée par Monsieur Jean-Luc ZABLOT, en qualité de nouvel administrateur		9 004 142	99,9821%	9 002 529	0,0179%	1613	-	Adoptée	
11/	Renouvellement du mandat de Censeur de Monsieur Pierre FERAUD		9 004 142	99,9792%	9 002 272	0,0208%	1870	-	Adoptée	
12/	Approbation des informations mentionnées à l'article L.225-37-3 I du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux de l'exercice 2019		9 004 142	99,9858%	9 002 866	0,0142%	1276	-	Adoptée	
13/	Approbation des éléments de la rémunération du Président-Directeur général au titre de son mandat pour l'exercice 2019		9 004 142	99,9799%	9 002 332	0,0201%	1 810	-	Adoptée	
14/	Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur général au titre de son mandat pour l'exercice 2020		9 004 142	99,9799%	9 002 332	0,0201%	1 810	-	Adoptée	
15/	Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration (administrateurs et membres des comités spécialisés)		9 004 142	99,9907%	9 003 306	0,0093%	836	-	Adoptée	
16/	Autorisation d'achat par la société de ses propres actions		9 004 142	99,9911%	9 003 340	0,0089%	802	-	Adoptée	
17/	Pouvoirs pour formalités		9 004 142	99,9987%	9 004 022	0,0013%	120	-	Adoptée	

## Résultat des votes

**FONCIERE EURIS**

**Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 29/05/2020**  
**à huis clos**

RESOLUTIONS	TOTAL DES VOIX PARTICIPANTES	POUR		CONTRE		ABSTENTION		RESULTAT
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
<b>DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE</b>								
Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre de la Société, emportant renonciation par les actionnaires du droit préférentiel de souscription au bénéfice des membres du personnel salarié de la Société ainsi qu'aux membres du personnel salarié des sociétés qui lui sont liées	9 004 142	9 002 272	99,9792%	1870	0,0096%	-	-	Adoptée
18/ Modification de l'article 8 des statuts concernant l'identification des détenteurs de titres de la Société	9 004 142	9 004 022	99,9987%	120	0,0013%	-	-	Adoptée
19/ Modification des articles 34 et 35 des statuts concernant les délibérations du conseil d'administration	9 004 142	9 004 022	99,9987%	120	0,0013%	-	-	Adoptée
20/ Modification des articles 27 et 30 concernant les pouvoirs du Conseil d'administration	9 004 142	9 004 022	99,9987%	120	0,0013%	-	-	Adoptée
21/ Modifications statutaires relatives au changement de dénomination de la rémunération (ex jetons de présence) des administrateurs (articles 31, 36 et 48)	9 004 142	9 003 363	99,9913%	779	0,009%	-	-	Adoptée
22/ Modification statutaire relative à la ratification du transfert de siège social par l'Assemblée générale	9 004 142	9 004 022	99,9987%	120	0,001%	-	-	Adoptée
23/ Pouvoirs pour formalités	9 004 142	9 004 022	99,9987%	120	0,001%	-	-	Adoptée